

DOSSIER DE PRESSE

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LANCEMENT

31 mai 2018

14h30

Assemblée nationale

LA PHILOSOPHIE ET L'AMBITION DU TRAVAIL DE RENE DOSIERE

En novembre 2016, René Dosière déclarait à la Revue française de finances publiques :

« *Aborder, comme je le fais, la dépense publique en évoquant le train de vie des responsables politiques comporte un **risque qu'il convient d'éviter : le populisme et la stigmatisation des élus.** En me gardant de tout jugement sur les situations individuelles, j'ai le sentiment d'y avoir échappé. Mon rôle de parlementaire est **d'améliorer la société en luttant contre les abus, pas de dénoncer les comportements personnels.***

*Il y a dans cette démarche une dimension éthique. Tous ceux qui ont la responsabilité de gérer les affaires publiques, et donc de demander des efforts aux citoyens, ne sauraient s'exonérer de ces mêmes efforts. **La confiance du peuple envers ses responsables est à ce prix.** Et sans la confiance, aucune politique ne peut réussir. Ma plus grande satisfaction c'est de constater que cette pratique aboutit à **des résultats concrets et mesurables.** Un regret, toutefois, c'est d'être demeuré un artisan et de n'avoir pu **constituer une petite entreprise avec d'autres parlementaires** pour traiter des sujets plus complexes ».*

LA CREATION DE L'OBSERVATOIRE DE L'ETHIQUE PUBLIQUE

En décembre 2016, nous avons retrouvé M. Dosière à l'Assemblée nationale pour lui proposer de créer un think tank rassemblant des chercheurs et des parlementaires **afin de concevoir cette « petite entreprise » en faveur de la transparence et de la déontologie de la vie publique.**

Lorsque nous avons présenté ce projet à des nos collègues universitaires et à des parlementaires, la plupart d'entre eux ont immédiatement répondu présents. Ils nous ont rejoints sans hésiter car le travail parlementaire de René Dosière s'est toujours inscrit dans la **philosophie de la transparence tranquille et constructive.**



Les membres de l'Observatoire de l'éthique publique souhaitent précisément participer, de manière **transpartisane et pluraliste**, au développement d'une transparence et d'une déontologie de la vie

publique **« fortes » et « positives »**, qui restaurent la confiance, l'autorité de l'Etat et des pouvoirs publics en identifiant l'ensemble des **zones d'ombre** problématiques de la République **sans concession mais avec raison**



René DOSIERE
Président



Laurianne ROSSI
Vice – Présidente



Johanne SAISON
Vice – Présidente



Jean-François KERLEO
Directeur scientifique



Matthieu CARON
Directeur Général

BUREAU

René Dosière (PDT)
Laurianne Rossi (VP)
Johanne Saison (VP)
Matthieu Caron (DG)
Jean-François Kerléo (DS)
Antoine Som (SG)
Jean-Marie Massonnat
(Trésorier)
Arezki Ferdjoukh
(Communication)

PARLEMENTAIRES

Charles de Courson (Les
Centristes)
Christelle Dubos (LREM)
David Habib (PS)
Régis Juanico (PS)
J-Christophe Lagarde (UDI)
Pierre Morel-A-L'Huissier
(LR)
Christine Pires-Beaune (PS)
Eric Pouillat (LREM)
Laurianne Rossi (LREM)
Jean-Pierre Sueur (PS)
André Vallini (PS)
J-Luc Warsmann (LR) Cécile
Untermaier (PS)

SCIENTIFIQUES

Emmanuel Aubin
François Benchendikh
Philippe Blachère
Julia Cagé
Matthieu Caron
Olivier Costa
Mathieu Disant
Elsa Forey
Abel François
Aurore Granero
Julien Icard
Jean-François Kerléo
Rémi Lefebvre
Elina Lemaire
Eric Phélippeau
Romain Rambaud
Johanne Saison
Thibault Tellier
Pauline Türk
Elise Untermaier-Kerléo
Antoine Vauchez
Sofia Wickberg

PÔLE PARLEMENT

- ✓ Chaire **Assemblée nationale** : Jean-François Kerléo, Maître de conférences en droit public à l'université de Lyon 3 & Elina Lemaire, Maître de conférences en droit public à l'université de Bourgogne
- ✓ Chaire **Sénat** : Philippe Blachère, professeur de droit public à l'université Lyon 3

Référents parlementaires : Christine Pires-Beaune, Cécile Untermaier, Charles de COURSON

PÔLE EXECUTIF

- ✓ Chaire **Présidence de la République** : Elsa Forey, professeur de droit public à l'université de Bourgogne
- ✓ Chaire **Gouvernement** et **cabinets ministériels** : Matthieu Caron, Maître de conférences de droit public à l'université de Valenciennes

Référents parlementaires : Régis Juanico, Jean-Christophe Lagarde et Christine Pires-Beaune

PÔLE JUSTICE

- ✓ Chaire **Juge constitutionnel** : Elina Lemaire, Maître de conférences en droit public à l'université de Bourgogne
- ✓ Chaire **Juge administratif** : Johanne Saison, Professeur de droit public à l'université de Lille ; Elise Untermaier-Kerléo, Maître de conférences en droit public Lyon 3
- ✓ Chaire **Juge judiciaire** : Julien Icard, Professeur de droit privé à l'université de Valenciennes

Référents parlementaires : Cécile Untermaier, Pierre Morel-A-L'huissier

PÔLE ADMINISTRATIONS

- ✓ Chaire **Transparence administrative** : Johanne Saison, Professeur de droit public à l'université de Lille ; Elise Untermaier-Kerléo, Maître de conférences en droit public à l'université de Lyon 3
- ✓ Chaire **Déontologie des Fonctions publiques** : Emmanuel Aubin, professeur de droit public à l'université de Poitiers & Elise Untermaier-Kerléo, Maître de conférences en droit public à l'université de Lyon 3

Référent parlementaire : André Vallini

PÔLE COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ✓ Chaire **Elus et institutions publiques locales** : Aurore Granero, Maître de conférences à l'université de Bourgogne et Thibault Tellier, professeur d'histoire contemporaine à Sc Po Rennes
- ✓ Chaire **Politiques publiques locales** : François Benchendikh, Maître de conférences à Sc Po Lille

Référents parlementaires : Christine Pires-Beaune, Charles de Courson, Pierre Morel-A-L'huissier et Laurianne Rossi

PÔLE PARTIS POLITIQUES, SYNDICATS & ELECTIONS

- ✓ Chaire **Partis politiques** : Rémi Lefebvre, Professeur de sciences politiques à l'université de Lille & Eric Phélippeau, Professeur de sciences politiques à l'université Paris 10-Nanterre
- ✓ Chaire **Elections** : Romain Rambaud, professeur de droit public à l'Université de Grenoble & Abel François, professeur d'économie à l'Université de Lille
- ✓ Chaire **Syndicats** : Julien Icard, Professeur de droit privé à l'université de Valenciennes

Référents parlementaires : Régis Juanico, Jean-Christophe Lagarde et Laurianne Rossi

PÔLE EUROPE, INTERNATIONAL ET FRANCOPHONIE

- ✓ Chaire **Etudes internationales et francophones** : Mathieu Disant, Professeur de droit public à l'université de Saint-Etienne
- ✓ Chaire **Etudes européennes comparées** : Pauline Türk, Professeur de droit public à l'université de Nice-Côte d'Azur & Sofia Wickberg, doctorante à Sc Po Paris
- ✓ Chaire **Institutions européennes** : Olivier Costa, Directeur de recherches en sciences politiques au CNRS, Sc Po Bordeaux

Référent parlementaire : André Vallini

PÔLE DEFINITION ET DELIMITATION DES FRONTIERES DE LA TRANSPARENCE & DE LA DEONTOLOGIE

- ✓ Chaire **Lobbying et conflits d'intérêts** : Antoine Vauchez, directeur de recherche au CNRS, & Eric Phélippeau, Professeur de sc pol à l'université de Paris 10-Nanterre
- ✓ Chaire **Transparence et déontologie des médias** : Julia Cagé, Professeur d'économie à Sc Po Paris
- ✓ Chaire **Théorisation des frontières de la transparence** : Jean-François Kerléo, Maître de conférences en droit public à l'université de Lyon 3 & Sofia Wickberg, doctorante à Sc Po Paris
- ✓ Chaire **Mesure et suivi de la probité** : Abel François, professeur d'économie à l'Université de Lille

Référent parlementaire : Jean-Pierre Sueur

L'Observatoire de l'éthique publique entend rassembler des **acteurs publics** et des **chercheurs** afin de contribuer aux progrès de la transparence et de la déontologie, aussi bien dans le champ de la connaissance scientifique que dans le domaine des **pratiques politiques**.

Il se veut ainsi une force de recherche, de **proposition**, de **conseil** et de **sensibilisation**.

13

Parlementaires

22

Chercheurs

FORCE DE RECHERCHE

En **fédérant un réseau de chercheurs** de différents horizons disciplinaires et géographiques afin de faire progresser la connaissance critique en matière de transparence et de déontologie de la vie publique

- ✓ Organisation **d'évènements scientifiques** (colloques, journées d'études, séminaires) sur les questions de transparence et de déontologie ;
- ✓ Publication **d'ouvrages scientifiques** et d'essais et de notes d'analyses conjoncturelles ;

FORCE DE PROPOSITION

En avançant des pistes **d'amélioration de la législation et de la réglementation** françaises relatives à la transparence et la déontologie de la vie publique (**Axe 2 - produire des idées nouvelles à destination des pouvoirs publics**).

- ✓ Rédaction de **rapports** portant sur la transparence et la déontologie de la vie publique ;
- ✓ Dépôt **de propositions de lois et d'amendements** portant sur la transparence et la déontologie de la vie publique par les parlementaires de l'Observatoire.
- ✓ **Questions au Gouvernement** . En concertation avec les responsables scientifiques de son pôle, un parlementaire pourra réfléchir aux questions à poser au Gouvernement (questions écrites, orales ou budgétaires).



FORCE DE CONSEIL

Auprès des pouvoirs publics et des médias

- ✓ L'Observatoire de l'éthique publique et ses membres pourront être **consultés par les pouvoirs publics** ;
- ✓ Les **médias** pourront également solliciter les membres de notre équipe scientifique ou parlementaire pour obtenir toute précision et renseignement technique sur les questions de transparence et de déontologie de la vie publique.

FORCE DE SENSIBILISATION

En éclairant les **pouvoirs publics, les citoyens et la doctrine universitaire** aux questions relatives à la transparence et la déontologie de la vie publique, dans le cadre de la philosophie de la **transparence tranquille et constructive**

- ✓ Tribunes des membres de l'équipe dans la presse ;
- ✓ Actions de sensibilisation des citoyens (ex : conférences dans des lycées et des universités) ;
- ✓ Formation de professionnels (élus, collaborateurs d'élus et autres structures ou acteurs publics).

Qu'il s'agisse de grandes manifestations scientifiques à l'instar de **colloques** ou de **séminaires** ou bien de **publications** régulières sur l'actualité, les projets de l'Observatoire de l'éthique publique sont déjà nombreux et foisonnants.

Au fil de l'eau, nous réaliserons des **chroniques** - juridiques, politiques mais aussi économiques et sociologiques (reflétant la diversité des profils des membres de notre équipe scientifique). Ces **décryptages**, qui porteront sur des points d'actualité, seront publiés sur **le site Internet de l'Observatoire** qui alimentera en continue la réflexion éthique dans l'espace publique.

Le site constituera également un support pour accueillir des **vidéos** de personnalités qui seront **interviewées** sur des thématiques précises ou sur leurs différentes actions.

ECLAIRER LES ZONES GRISES

Toujours de manière continue, les parlementaires du think tank déposeront des **questions écrites** permettant d'obtenir des éclairages sur des **insuffisances ou des zones d'ombre** persistantes en matière de transparence et de déontologie.

En ce sens, les travaux de l'Observatoire constitueront **un relai efficace des réflexions éthiques** sur l'action publique et un levier privilégié pour **faire évoluer le droit** en la matière.

UNE THEMATIQUE ANNUELLE

Annuellement, sera développée une thématique spécifique qui donnera lieu à une grande **manifestation scientifique** et à des **séminaires** réguliers.

Le choix de l'objet d'étude pour l'année **2018** s'est porté sur le **Parlement**, ce qui se matérialise par l'organisation d'un **colloque** les **25 et 26 octobre 2018**.

Au programme, on trouvera des interventions scientifiques d'universitaires et de parlementaires **français** et **étrangers** mais aussi de nombreuses **tables-rondes** qui réuniront des **élus** et **citoyens**, les différents **Déontologues**, des membres de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (**HATVP**) ainsi que des représentants de collaborateurs ou administrateurs parlementaires et d'associations citoyennes.

Les discussions projetées et la diversité des profils convoqués à l'occasion de ce colloque reflètent parfaitement la philosophie générale de notre Observatoire qui cherche à nourrir publiquement la réflexion sans oublier jamais aucun acteur.

PERSPECTIVES 2019

L'actualité brûlante, aussi bien politique que médiatique, nous invite d'ores et déjà à proposer pour l'année suivante une **réflexion générale sur la déontologie de la Haute fonction publique**.

Cet objet d'étude sera nourri par les travaux parlementaires (**rapport d'information Matras-Marleix** de l'Assemblée nationale et rapport et commission d'enquête du Sénat) et permettra de questionner les perspectives qui s'annoncent quant aux **nouvelles relations entre les secteurs publics et privés**, l'intérêt général et les intérêts privés.

À la thématique annuelle s'ajouteront des **manifestations ponctuelles** déterminées par l'actualité mais aussi par les compétences et les projets des uns et autres.

Ainsi l'actualité immédiate nous invite-t-elle à une couverture prochaine de la **réforme constitutionnelle par** le biais notamment de publications dans la presse, sur le site Internet, les revues spécialisées et, sans doute, de l'organisation de tables-rondes.

De même, nous avons déjà projeté d'organiser **une journée débat entre journalistes** sur leur manière d'aborder la transparence de l'information et leur conception de la déontologie.

Comment envisagent-ils les fonctions et enjeux de leur propre métier vis-à-vis des acteurs publics et des citoyens ? Quelle est leur conception de la **responsabilité journalistique** ? Quelles sont les limites que les uns et les autres posent à la liberté d'expression ?

Enfin, nous avons pour ambition d'engager une réflexion sur la manière dont on pourrait **restaurer la confiance entre les citoyens et leurs responsables publics**. Cette réflexion devrait déboucher sur un rapport remis aux pouvoirs publics fin 2019 ou début 2020.



CONTACTS ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

rene.dosiere@wanadoo.fr (06.80.42.16.38) jfkerleo@gmail.com (06.47.99.98.29)
emmanuel.aubin@univ-poitiers (06.37.53.00.84) remi.lefebvre.lille2@gmail.com (06.12.66.97.93)
francois.benchendikh@sciencespo-lille.eu elinalemaire@gmail.com (06.71.71.90.66)
(06.11.19.02.03) jm.massonnat@gmail.com (06.62.86.68.28)
ph.blacher@wanadoo.fr (06.86.80.15.92) ephelipp@parisnanterre.fr (06.64.69.30.05)
julia.cage@sciencespo.fr (06.84.94.44.68) romain.rambaud@univ-grenoble-alpes.fr
matthieucaron62@hotmail.com (06.19.24.39.36)
(06.89.27.76.81) johanne.saison@univ-lille.fr (06.60.02.55.63)
o.costa@sciencespobordeaux.fr som_antoine@yahoo.fr (06.89.23.05.68)
(06.62.26.88.25) thibault.tellier@sciencespo-rennes.fr
mathieu.disant@neuf.fr (06.60.10.62.22) (06.42.25.29.75)
arezki.ferdjoukh@caissedesdepots.fr paulineturk@yahoo.fr (06.84.22.04.86)
(06.68.33.72.67) elise.untermaier-kerleo@univ-lyon3.fr
aurore.granero@gmail.com (06.31.82.64.94) (06.76.36.16.02)
elsa.forey@wanadoo.fr (06.70.30.69.99) antoine.vauchez@univ-paris1.fr (06.72.57.12.90)
abel.francois@univ-lille1.fr (06 23 53 67 08) sofia.wickberg@sciencespo.fr (06.63.59.18.97)
jicard@hotmail.com (06.60.74.23.85)

CONTACTS EQUIPE PARLEMENTAIRE

rene.dosiere@wanadoo.fr
charles.decourson@assemblee-nationale.fr
david.habib@assemblee-nationale.fr
Regis.Juanico@assemblee-nationale.fr
Jean-Christophe.Lagarde@assemblee-nationale.fr
pierre.morel-a-lhuissier@assemblee-nationale.fr
christine.PiresBeaune@assemblee-nationale.fr
laurianne.Rossi@assemblee-nationale.fr
sueur.jp@wanadoo.fr
cecile.untermaier@assemblee-nationale.fr
andre.vallini@isere.fr
jean-luc.warssmann@assemblee-nationale.fr

CONTACTS BUREAU

rene.dosiere@wanadoo.fr (06.80.42.16.38)
matthieucaron62@hotmail.com (06.89.27.76.81)
a.ferdjoukh@outlook.com (06.68.33.72.67)
jfkerleo@gmail.com (06.47.99.98.29)
jm.massonnat@gmail.com (06.62.86.68.28)
johanne.saison@univ-lille.fr (06.60.02.55.63)
som_antoine@yahoo.fr (06.89.23.05.68)